

Pour toute réponse à cette invitation congne en termes si polis, M. Fréchette m'a adressé les injures suivantes publiées dans *l'Événement* de mercredi dernier :

« Le signataire de cette lettre est l'un des rédacteurs du *Canadien*, le même homme qui, le printemps dernier, après avoir publié une atroce calomnie sur mon compte, se retracta lâchement et s'avoua calomniateur, quelques jours après, pour éviter une poursuite au criminel. Il était l'un des plus actifs parmi ceux qui, la dernière fois que j'ai rendu compte de ma conduite parlementaire à N. D. de Lévis, m'injurèrent et m'empêchèrent de répondre aux attaques du Dr. Blanchet. On dit même qu'il était l'organisateur de la bande payée qui essaya de m'assommer, l'année dernière, à St. Jean Chrysostôme, au moment où l'on s'imaginait que je venais pour rendre compte de ma conduite parlementaire.....

« Non, monsieur Desjardins, merci de vos invitations. Je me suis déjà rencontré à Lévis avec plus fort que vous, je ne crains donc pas vos piqures de mouche ; mais dans les circonstances présentes, je crois devoir vous laisser la parole à vous tout seul, enchanté que je serais de savoir si une assemblée intelligente peut vous regarder sans rire.

« Je donnerai toutes les explications que les électeurs de Lévis, exigeront de moi, à la prochaine élection. J'ai pris cette décision, après avoir consulté mes amis de cet endroit même, et vous admettez que c'est plutôt à eux qu'à vous que je dois demander conseil là-dessus. Soyez tranquille, ils se passeront bien de votre avis et

de celui de n'importe qui voudrait s'embarasser de l'héritage avarié du Dr. Blanchet, pour me réclire s'ils le jugent à propos.

« En tous cas, si j'avais à accepter une invitation d'aller adresser la parole quelque part, ce serait celle d'électeurs respectables et honnêtes, et non pas celle d'un individu qui s'est lui-même avoué menteur et calomniateur, sur un papier public, en face de tout le pays. Vous vous êtes mis vous-même ce stigmate au front : vous ne devez pas être surpris de m'entendre vous dire : « Ne serait-ce que pour l'honneur du comté de Lévis, je ne veux pas me commettre avec vous ! »

« Si j'ai l'air de m'adresser à M. Desjardins dans cette réponse, M. le rédacteur, ce n'est que par figure de rhétorique, car cette explication est pour les électeurs de Lévis, et non pour ce monsieur qui ne s'attend certainement pas à l'honneur d'une réponse personnellement adressée. »

LOUIS H. FRÉCHETTE.

À ces outrages, j'ai cru devoir adresser à M. Fréchette, dans les colonnes du *Canadien*, la seconde lettre suivante :

Lévis, 12 octobre 1876.

A. L. H. FRÉCHETTE, Ecuyer,

Membre pour le comté de Lévis
à la Chambre des Communes
du Canada.

Monsieur,

Vous répondez, dans les colonnes de *l'Événement*, à la lettre bien polie que je vous faisais remettre, mercredi matin, par une courte canonnade d'injures qu'il vous a été facile